

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 22 mai 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Compte rendu affiché le 28 mai 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 17

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Alain GIRAUD,

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, RAYNARD Gilles, VERMARE Odile, LOTISSIER Marc, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Démissionnaires : GAYET Véronique, MAZARD Roger,

Membres excusés : PERALDO Yves (pouvoir à VARLIETTE Pierre), LOISON Thierry, CHALON Gwendoline, BONNET Fabrice (pouvoir à RAYNARD Gilles).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance et procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 20h05. Il donne lecture des absences et pouvoirs : Monsieur Yves PERALDO (pouvoir à Pierre VARLIETTE), Monsieur Thierry LOISON, Madame Gwendoline CHALON, Monsieur Fabrice BONNET (pouvoir à Gilles RAYNARD Gilles).

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Monsieur Alain GIRAUD.

- **Débat sur la communication municipale :**
 - ***Validation du projet de film de présentation de l'activité économique et commerciale communale,***

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Sandrine BOINON, Conseillère Municipale déléguée à la communication. Elle commence par expliquer pourquoi ce film de présentation de l'activité économique et commerciale communale a été décidé :

En 2024, pour promouvoir et mettre en avant la fête du sport et des loisirs dans notre village, l'association « Comité Sport et Loisirs » et la municipalité, ont fait appel à « Monts Actus », acteur de l'information dans les Monts du Lyonnais. « Monts Actus » c'est l'information 100% Monts du Lyonnais, 100% vidéo et 100% internet via les réseaux sociaux. La municipalité accorde le partenariat avec « Monts Actus » pour 3 courts métrages en collaboration avec le « Comité Sport et Loisirs ». Les 2 premiers sont réalisés. Et maintenant réalisation du 3ème

La commission communication a lancé le travail visant à promouvoir la vie économique de notre village en organisant un échange entre plusieurs commissions communales : marché forain, économique et communication.

Les échanges ont permis de mettre en évidence 'l'esprit', le ton à donner au film :

- Montrer l'attractivité et variétés des commerces ;
- Renouvellement des commerces, rajeunissement des commerces.
- Embellissement des espaces de ventes ;
- Notoriété du marché aux veaux et l'attractivité du marché forain ;
- Montrer l'accessibilité des commerces : parking, stationnement ;
- Montrer l'attractivité de nos marchés forains, fermier et aux veaux ; Rencontrer les membres de l'UCALES.

La partie 'créative' sera réalisée avec la commission communication et « Monts Actus ». Le tournage sur deux demi-journées, avec drone et caméra fixe à main. Le film sera tourné sous forme d'une narration, présentation, dialogue. Cette narration définira la durée du film.

Le scénario du film comprend trois thématiques : une introduction (situation du village, nombre d'habitants, sur quoi on veut parler) ; le développement (l'attractivité commerciale plus le marché forain, l'artisanat par les ZA, l'agriculture plus le marché aux veaux) et la conclusion (le bon vivre à Saint Laurent, bilan développement, la mobilité).

La vidéo sera diffusée sur « Monts Actus », la web télévision des Monts du Lyonnais pour impacter des milliers de spectateurs sur le territoire soit 30 000 spectateurs uniques par mois.

Mais aussi sur les canaux de diffusion de « Monts Actus » : Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn, TikTok et www.monts-actus.fr.

Les plans vidéos au drone tournés plus ceux n'ont diffusés, les rushs vidéo, seront cédés à la Commune.

○ ***Présentation, organisation et évolution des outils de communication : Lettre d'information, Bulletin municipal, Site internet, Facebook, Panneau Pocket, Panneau lumineux, Newsletter...***

Madame Sandrine BOINON présente les outils de communication de la Commune qui sont : la lettre d'information, le bulletin municipal annuel, le site internet, Facebook, panneau Pocket, panneau lumineux et Newsletter.

Monsieur le Maire remercie pour cette présentation très complète et lance le débat.

Monsieur Marc LOTISSIER demande une communication plus vers l'avenir que sur les réalisations.

Monsieur le Maire propose de créer une communication interne au Conseil Municipal avec l'envoi d'un courriel, chaque semaine, aux élus présentant les informations de la Commune (travaux, et autres...)

● **Présentation des RQPS (Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service Public) SIEMLY et SIMA COISE,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Il commence par la présentation du rapport du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais) en présentant les différents chiffres clefs :

75 communes sont adhérentes au SIEMLY, 37 000 abonnés, taux d'impayés de 1.52 %.

Le chiffre le plus impressionnant est la perte d'eau sur le réseau de distribution : 1 506 740 m³ en 2024 sur 5 591 330 m³ produits.

Pour le rapport du SIMA COISE, gestionnaire du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), les chiffres concernant les habitations non raccordées au réseau d'assainissement. Le taux de conformité est de 42.16 %.

Pour la Commune, sur 201 installations, 196 ont été contrôlées, 75 ont eu un avis favorable, 17 avis favorable avec réserves, 56 avec obligation de travaux si vente, 47 non conformes avec obligation de travaux, une installation non visitée et 5 sans visite.

● **Défense incendie communale : Travaux et changement de poteaux,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Ce dernier présente les rapports de suivi de bon fonctionnement des poteaux incendie sur la Commune, rapports effectués par la société SUEZ mais aussi par les pompiers du SDMIS. Il en ressort que des travaux sont à engager pour le fonctionnement de certains poteaux. La sécurité incendie étant de compétence communale, il présente les devis de réparation ou changement nécessaires :

Centre 2000 : changement de poteau incendie et déplacement pour 6 924.64 euros HT

Diverses interventions : 11 856.88 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

- **Acquisition de matériel : sportif, urbain...**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Il présente un devis de divers matériels urbains et sportifs : barrières, potelets, poubelles pour un montant de 6 522.17 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

Puis un devis pour un outil de désherbage à fixer au petit tracteur pour les interventions sur les sols stabilisés de la Commune (cimetière, esplanade salle polyvalente, allées piétonnes...) pour un montant de 9 700.00 euros HT. Monsieur le Maire demande un deuxième devis et une négociation du prix d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

Et un dernier devis concernant le remplacement d'un filet de volley pour 832 euros HT.

Monsieur Marc LOTISSIER présente un devis pour l'acquisition de deux supports à vélo pour entretien rapide pour un montant de 1 807 euros HT. Ils seraient installés vers le « Point I » sur la place du Marché aux veaux et vers la salle Pluriactivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

- **Aménagement d'une terrasse devant le bar restaurant rue de Lyon,**

Monsieur le Maire présente un devis de la société EIFFAGE d'un montant de 4 900.00 euros HT, pour l'aménagement d'une terrasse devant le bar restaurant rue de Lyon. Il présente un plan d'étude. Avant d'attaquer les travaux, une implantation de l'emprise de la future terrasse sera faite. Ce qui permettra ensuite, de vérifier que cet aménagement ne gêne en rien le passage des poids lourds. Cette petite extension permettra au bar d'avoir une terrasse attractive pour le bien du commerce.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote, pour la prise en charge de cet aménagement : (Votants : 16 – Oui :15- Non : 0 - Abstention : 1)

- **Acquisition gratuite d'une parcelle cadastrale à l'association immobilière,**

Monsieur le Maire présente un projet de cession gratuite d'une parcelle, par l'Association Immobilière pour la création d'un accès, le long de l'ancienne propriété Couturier, vers l'école privée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

- **Vente d'une parcelle à la société BML,**

Monsieur le Maire expose qu'une partie des parcelles cadastrées section F n°1675, 1697, à la ZA « Grange Thival », vers l'ancien emplacement des conteneurs ordures ménagères et tri sélectif, pourraient être cédées la société BML, pour un montant de 10 euros le m² (la surface à définir précisément serait d'environ 450 m²). Tous les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0)

- **Projet d'implantation d'un distributeur automatique par PIZZ'A JO.**

Monsieur le Maire présente le projet d'installation d'un distributeur de pizzas par la société PIZZ'A JO. L'emplacement serait situé en face de la « Maison France Service », le long de la propriété de Mme DELACOTE. Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'installation du distributeur. Son implantation sur le domaine public sera à voir, pour qu'elle ne soit pas gênante au bon fonctionnement de l'espace.

- **Travaux des commissions,**

Madame Isabelle LOTISSIER rend compte de la journée plantation avec 9 bénévoles qui ont assuré la réalisation des massifs d'annuels avec le service technique.

Elle fait part de la demande des classes en 6 pour l'organisation de la fête des classes 2026 le 12 avril 2026. Un accord est donné pour cette date.

Elle présente aussi une demande l'association « Zik'n Monts » pour l'organisation d'un concert sur la place du marché au veaux début septembre 2025. Le Conseil Municipal donne son accord.

Madame Yvette BRETONNIER présente l'organisation de la Fête des Mères.

Monsieur Yvan SIMON expose que les travaux de mise en place de l'éclairage solaire au lotissement la Salvatière sont en cours.

Il propose l'embauche d'un jeune du 1^{er} au 25 juillet 2025 pour 30 heures par semaine.

Et explique que le lancement de l'enquête publique est en attente de l'avis de la MRAE

Il rend compte de la réunion de la commission urbanisme avec des décisions sur des choix d'aménagement de sites. Le lavoir et le cheminement piétonnier du grand cèdre ont été retenus.

Pour le lavoir, un groupe de travail sera constitué avec la commission fleurissement.

Monsieur Ludovic CARRET rend compte des dernières installations des PAV et des dernières collectes seront organisées les 27 et 28 mai 2025.

Deux composteurs ont été livrés et seront installés prochainement.

Monsieur Gilles RAYNARD rend compte de la commission transition écologique de la CCMDL avec la mise en place de prêt de vélo électrique.

Pour le marché aux veaux, les ventes sont très actives.

Madame Odile VERMARE rend compte de la préparation de l'animation du marché forain pour le lundi de Pentecôte. Elle annonce le départ en retraite de Monsieur BONNARD, producteur de fruits et légumes et plants.

Pour la sonorisation du village, les travaux sont reportés à septembre 2025.

Madame Sandrine BOINON rend compte de la prochaine lettre d'information qui sera distribuée début juillet, et de la venue de la commission Tourisme de la CCMDL avec la visite du pôle culturel.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire évoque la cession d'une partie des parcelles communales cadastrées section F n°1550 et 1553 à Madame et Monsieur Sylvain BONNAMOUR et Madame et Monsieur David DUPEUBLE à 10 euros le m². Les frais de géomètre seront divisés en trois avec la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par un vote : (Votants : 16 – Oui :16- Non : 0 - Abstention : 0).

Il annonce l'inauguration des terrains de tennis et du « Pumptrack » le 5 juillet 2025 à partir de 15h30.

Il rend compte de la dernière réunion pour la participation citoyenne et note la motivation des référents et l'excellente présentation de la feuille de route de l'adjudant-chef AVIGNON.

Il expose aussi qu'il va rencontrer le directeur de « Les 2 Fleuves Rhône Habitat » au sujet des candidatures pour la résidence Senior.

Il annonce le futur dépôt d'un permis de construire pour la réalisation de serres et d'un espace de vente par le GAEC « Les Serres Fleuries » sur notre Commune à la « Bourdelière », le long de la RD 4.

Il indique que des travaux d'aménagement extérieur à la gendarmerie vont avoir lieu, avec l'installation d'occultants sur le grillage limitrophe avec l'ADAPEI.

Il précise qu'une demande de subvention pour les appels à projets du Département du Rhône, va être faite. Divers aménagement urbains et travaux seront inscrits dans cette demande.

Séances programmées pour 2025 :

19/06/2025 – 24/07/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h10.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Pierre Varliette over a circular official stamp. The stamp contains the text "SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET" around the top and "69930" at the bottom, with a central emblem.

Pierre VARLIETTE